RCS : DRAGUIGNAN
Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00333
Numéro SIREN : 819 497 181
Nom ou dénomination : ABHANK

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2020 sous le numéro de dépôt 4167

Greffe du tribunal de commerce de Draguignan
CS 60223 - Palais de Justice 83006 DRAGUIGNAN CEDEX
Téléphone : 0494508327
www.greffe-tc-draguignan.fr - www.infogreffe.fr

BNA/2016 B 00333
SARL AUDITEURS CONSEILS ASSOCIES "A.C.A." RHONE ALPES
3 CHEMIN DU VIEUX CHÊNE
38240 MEYLAN

Nos références : BNA/2016 B 00333

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

Dénomination sociale : ABHANK

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

9 RUE DES JARDINS
83630 BAUDUEN

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 819497181 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 28/09/2020 le dépôt, arrivé au greffe le 25/09/2020, enregistré sous le numéro 2020/4167, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 30/09/2018

Récépissé délivré le 28/09/2020
Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ
Maître Odile GIULIANO

TRIBUNAL DE COMMERCE DRAGUIGNAN

Papier issu de forêts gérées durablement - FSC - Doc Direct (074)

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1 30/09/2017 18	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	27 587	20 943	6 644	15 849	9 205-	58.08
	Autres immobilisations corporelles	63 663	18 829	44 834	32 499	12 335	37.95
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes				14 489	14 489-	100.00
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				12 774	12 774-	100.00
	Total II	91 250	39 772	51 478	75 612	24 134-	31.92
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	5 395		5 395	5 879	484-	8.23
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	55 033		55 033	42 204	12 828	30.40
	Charges constatées d'avance (3)	1 273		1 273		1 273	
	Total III	61 701		61 701	48 084	13 618	28.32
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	152 951	39 772	113 179	123 695	10 516-	8.50

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 18	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 500	1 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	150		150	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	11 284		11 284	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	35 999	11 434	24 565	214.84
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	48 934	12 934	35 999	278.33
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	31 637	42 964	11 327-	26.36
	Concours bancaires courants	72	112	40-	35.45
	Emprunts et dettes financières diverses	493	7 232	6 739-	93.19
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 802	31 240	21 438-	68.62
	Dettes fiscales et sociales	22 242	25 970	3 728-	14.35
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		3 244	3 244-	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	64 245	110 761	46 516-	42.00
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	113 179	123 695	10 516-	8.50
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	44 224	79 124		

83630 BAUDUEN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2017 18	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	193 034		193 034	219 564	26 530-	12.08
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	193 034		193 034	219 564	26 530-	12.08
Production stockée						
Production immobilisée			1 532	3 491	1 959-	56.12
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			637	29	607	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			195 203	223 084	27 882-	12.50
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			276	429	152-	35.52
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			61 543	75 496	13 952-	18.48
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			40 988	58 745	17 757-	30.23
Impôts, taxes et versements assimilés			3 862	3 743	119	3.17
Salaires et traitements			16 464	39 533	23 069-	58.35
Charges sociales			3 103	8 506	5 402-	63.52
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 265	20 507	1 242-	6.06
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			623	423	200	47.19
Total des Charges d'exploitation (II)			146 124	207 381	61 257-	29.54
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			49 079	15 703	33 375	212.54
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'original

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 12	Exercice N-1 30/09/2017 18	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 536	1 770	234-	13.23
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 536	1 770	234-	13.23
2. Résultat financier (V-VI)	1 536-	1 770-	234	13.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	47 543	13 933	33 609	241.22
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 462	768	2 694	350.81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 462	768	2 694	350.81
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 462-	768-	2 694-	350.81
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	8 081	1 731	6 350	366.84
Total des produits (I+III+V+VII)	195 203	223 084	27 882-	12.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	159 203	211 650	52 447-	24.78
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	35 999	11 434	24 565	214.84

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

« ABHANK »

Société par action simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 500 €
Siège Social à 83630 BAUDEN
9 Rue des Jardins

RCS DRAGUIGNAN : 819 497 181

BUGF

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 29 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-neuf mars à dix-neuf heures,

L'associé de la Société par action simplifiée unipersonnelle « ABHANK », au capital de 1 500 euros divisé en 1500 parts sociales de 1 € chacune, dont le siège social est à BAUDEN (83630) – 9 rue des Jardins, immatriculée au Registre du Commerce sous le numéro 819.497.181, a établi le présent procès-verbal constatant ses décisions.

L'Assemblée est présidée par Monsieur AIMARD Alain, gérant.

Le Président constate que sont présents :
- Monsieur AIMARD Alain,

Propriétaire de MILLE CINQ CENTS parts sociales,
Numérotées de 1 à 1500, ci .....1500 parts

Total des parts représentées composant le capital social .....1500 parts

L'intégralité des parts sociales étant représentée, les conditions requises par la loi et par les statuts pour la validité des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée.

L'associé peut prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président.
~ Le Compte de Résultat, le Bilan, l'Annexe,
~ Le Rapport de la Gérance sur l'exercice écoulé,
~ Le rapport de la gérance sur les conventions,
~ Le Texte des Résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

AA

Le Président indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours francs avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR :

* Lecture du Rapport de Gestion de la gérance sur l'exercice clos le 30 septembre 2018
* Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion.
* Affectation des résultats.
* Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
* Approbation des conventions visées par l'article L 223-19 du nouveau Code de Commerce éventuellement passées entre les associés et la Société

Monsieur AIMARD Alain, donne lecture du rapport qu'il a établi sur la situation de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, ainsi que du bilan, du compte de résultat et de l'annexe arrêtés à la même date.

Puis, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne désirant plus la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 2018 l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport et donne à la gérance quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

Sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2018 qui s'élève à la somme de 35 999.48 Euros au compte :

- « Autres réserves » pour .....35 999.48 euros

Le poste « Autres Réserves » s'élèvera à 47 283.71 €

AA

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées par l'article 223-19 du code de commerce.

Approuve les termes de ce rapport et plus spécialement les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès verbal pour valoir ce que de droit.

AA